

## **Titre de la communication : Rôle économique des migrants internationaux de retour en Afrique de l'Ouest : le cas du Burkina Faso.**

Younoussi Zourkaléini,  
Institut Supérieur des Sciences de la Population  
Université de Ouagadougou  
03 BP 7118 Ouagadougou 03, Burkina Faso  
e.mail: yzourkaleini@issp.bf  
Tel: +226 50 30 25 58/59

La migration internationale ouest-africaine connaît une variabilité des situations d'un migrant à un autre, d'une destination à une autre, d'un pays à l'autre. La migration est à la fois familiale et individuelle, temporaire ou définitive, forcée ou volontaire. La proximité géographique et la circulation des populations de part et d'autre de la frontière sont des facteurs stimulant de celle-ci. A l'inverse, l'émigration transfrontalière peut être très instable, quand la proximité géographique est synonyme de distance politique ou en cas de crise économique et sociales profonde.

Cependant, les flux de travailleurs migrants ouest-africains ont tendance à augmenter malgré la crise des destinations intra-africaines et la fermeture de l'espace Schengen. Les déterminants de la migration sont multiples. La pauvreté, le chômage structurel lié aux différentes politiques de réduction des effectifs de la fonction publique, de déflations, de départs volontaires, les conflits politiques ont fini d'installer une obstruction des possibilités d'emploi dans les pays d'Afrique de l'ouest (Fall, 2003).

L'écart de revenus entre travailleurs migrants et travailleurs restés au pays constitue un facteur d'incitation à la migration internationale. Le poids des monnaies locales et des grandes monnaies des pays d'accueil (dollar, euro) vont accroître le niveau d'accumulation financière des travailleurs migrants et la hantise des dévaluations auprès des travailleurs locaux. Cet élément va favoriser aussi la fuite des cerveaux.

Même si la littérature théorique suggère généralement que l'impact de l'émigration sur les économies des pays d'origine est positif il y a lieu de souligner que la migration et développement s'influencent mutuellement, et leurs effets peuvent être soit positifs soit négatifs: la migration peut être à la fois la cause et le résultat du sous-développement, tandis que le sous-développement peut être soit atténué soit aggravé par la migration (OIM, 2006). En conséquence, le phénomène migratoire ne peut pas être simplement défini comme un obstacle au développement ou comme une stratégie de développement.

C'est pourquoi les résultats des études empiriques sur la relation entre migration et développement sont très contrastés. Ces résultats dépendent en grande partie du type d'émigration (travail qualifié, appelé le plus souvent *brain drain*, ou non qualifié) et de ses modalités. Ainsi, les effets de la migration sur le développement dans les différents pays et communautés dépendent de l'environnement politique, social, juridique et économique dans lequel s'inscrit la migration, ainsi que du profil, des ressources et de l'attitude des migrants eux-mêmes (OIM, 2005).

Domingues Dos Santos et Postel-Vinay (2003) montrent que lorsque les travailleurs d'un pays en développement ont la liberté d'émigrer où ils veulent et pendant la durée qu'ils veulent, certains font le choix rationnel de ne migrer que temporairement. Les deux auteurs montrent alors que la diffusion des connaissances qu'ils ont acquises à l'étranger et qu'occasionne leur retour favorise la croissance du produit par tête et, ainsi, réduit l'incitation à émigrer. Cependant, en Afrique on peut noter l'absence d'un transfert des connaissances capitalisées dans les pays d'accueil par les migrants de retour. En effet, soit ils ne retournent qu'à la retraite, soit ils investissent dans des créneaux rentables comme l'immobilier qui ne correspondent pas à leurs secteurs d'emploi durant la migration.

Cependant, le rôle de la migration de retour comme outil du développement suscite toujours plus l'attention des décideurs et autres parties prenantes, tant dans la sphère de la migration que dans celle du développement. Il est désormais largement reconnu que le retour des migrants peut contribuer dans une mesure appréciable au développement des pays d'origine, par leurs importantes ressources financières et investissements, indépendamment de la nature du retour: définitif, temporaire, circulaire ou virtuel.

Les migrants internationaux de retour peuvent contribuer à la relance du secteur privé quand le secteur public a déjà montré des signes d'essoufflement en matière de recrutement. Il s'agit de migrants ayant saisi des opportunités commerciales dans les secteurs divers des pièces détachées, du commerce des véhicules d'occasion, de l'ébénisterie ou dans la mise en place de petites et moyennes entreprises en joint venture avec des partenaires financiers dans leurs pays d'accueil au moment de la migration. Outre l'accroissement de l'activité entrepreneuriale locale par le biais de nouvelles opportunités offertes au secteur privé les migrants de retour peuvent contribuer à la modernisation, à la démocratisation et à la défense des droits de l'homme.

Le retour et la réinsertion économique du migrant de retour a une dimension sociale, économique et politique. Les implications du retour s'observent à la fois au sein des structures sociales et des familles ayant connu des changements importants lors de l'absence du migrant. Son repositionnement familial est moins compliqué, mais la perception de pourvoyeur de ressources familiales que la famille a du migrant venu de l'étranger ne facilite pas son insertion au sein de l'espace familial. Les capacités d'accumulation financière ayant changé, les capacités de contribution du ménage peuvent également suivre. La réinsertion économique est encore plus difficile car le contexte économique entre les pays d'accueil et d'origine sont très différents. L'insertion se fait souvent dans des secteurs indépendants et tout échec entraîne une faillite de l'effort migratoire accumulé pendant très longtemps à l'étranger.

Très souvent, le migrant est perçu comme un riche. Dès lors, il ne serait pas indiqué pour son crédit personnel de se reconvertir dans un secteur dévalorisant aux yeux des populations. Le migrant de retour dans sa tentative de réinsertion, peut ne pas vouloir opérer dans le travail manuel, même si celui-ci était son métier dans le pays d'accueil. Les migrants ouvriers ne sont pas souvent opérationnels en dehors de l'entreprise au sein de laquelle ils ont été formés dans le pays d'accueil : industrie automobile et navigation maritime en France, fabriques de chaussures en Italie etc. Leur expérience ne peut alors

être réutilisée dans le contexte local. La réinsertion professionnelle du migrant n'est alors envisagée que dans le cadre de créneaux propres et saturés : commerce et services. En outre, la pression sociale, l'écheveau complexe des rouages administratifs et des contraintes institutionnelles est un obstacle à la réinsertion professionnelle du migrant. Plus le retour est tardif, plus la réinsertion peut être difficile.

La migration internationale est un des faits les plus marquants de la société Burkinabé. Les contextes interne (sécheresses, famines, pauvreté) et international (colonisation, travaux forcés, décolonisation, etc.) sont les principaux déterminants du phénomène. Depuis la crise économique et sociale des années 90 qu'a connu les pays voisins la situation économique, sociale et politique des migrants internationaux s'est considérablement dégradée. Certains migrants installés dans les pays voisins se sont retrouvés dans une situation d'insécurité croissante. Les troubles politiques et plus particulièrement la rébellion intervenue en septembre 2002 en Côte d'Ivoire, avec ses corollaires (indexation des étrangers, formation de milices etc.), a accentué cette insécurité. Ces différents facteurs poussent les migrants, particulièrement ceux installés dans les pays limitrophes pour venir s'installer dans leur pays d'origine. C'est ainsi qu'on assiste ces dernières années à un mouvement de retour jamais observé.

Ces migrants de retour, volontaires ou non, s'installent prioritairement, mais pas exclusivement, dans deux régions (Cascades et Sud-ouest) limitrophes avec la Côte d'Ivoire. Ces régions, très riches en terre de culture et peu peuplée, avec une pluviométrie abondante, sont propices à l'agriculture. Cela fait d'elles des zones d'attraction des migrants non seulement en provenance de l'étranger mais aussi des autres zones arides du Burkina.

Il s'agira d'examiner l'impact de ces migrants de retour sur le développement économique et social de ces deux régions qui abritent plus de 10% de la population totale du pays qui compte treize régions. Nous tenterons de vérifier si les migrants de retour se distinguent des non migrants par la possession d'infrastructures socio-économiques, le niveau d'instruction et le type d'activité exercé.

Pour atteindre ces objectifs nous allons faire recours aux données d'une enquête réalisée en mars 2007 à l'échelle de ces deux régions (Cascades et du Sud-ouest). Un tirage à deux degrés a permis d'obtenir 31 grappes (villes ou villages) au premier degré et d'enquêter 1266 ménages tirés au second degré.

Le questionnaire, volet quantitatif, comporte 7 modules dont seuls trois (2, 6, 7) seront exploités dans le cadre de cette étude. Les caractéristiques individuelles (sexe, âge, lieu de naissance, niveau d'instruction, religion, le lien de parenté avec le chef de ménage, etc..) de tous les membres du ménage sont enregistrés à partir du module 2 ; 9911 individus ont été enquêtés. Pour toute personne d'âge compris entre 15 et 64 ans ayant effectué au moins une migration, le module 6, se limitant au plus sur les six dernières, nous renseigne entre autres sur les lieux et les différentes dates d'installation, les activités exercées à ces lieux et les motifs de départ de ces lieux ; 1 366 migrants internationaux de retour ont été enregistrés. Pour chaque infrastructure socio-économique créée dans les

villes ou villages échantillonnés, le module 7 permet d'en savoir plus sur l'appartenance (public ou privé), la période de création et le profil (ethnie, statut de résidence, pays de provenance) du propriétaire s'il y a lieu ; 209 infrastructures socioéconomiques privées ont été enregistrées.

L'observation des périodes d'arrivée et des motifs de retour nous permettra de mettre en évidence l'évolution des migrations et les raisons du retour alors que l'analyse du profil des propriétaires des infrastructures socio-économiques rendra compte du rôle économique des migrants internationaux de retour. Le recours à des analyses multivariées à partir de modèles de régression logistique prenant en compte les caractéristiques individuelles et contextuelles permettra de mettre en évidence celles qui distinguent les migrants en fonction des motifs de retour déclarés et celles qui distinguent les migrants des non migrants.

#### Références

Organisation Internationale pour les Migrations (2005) : État de la migration dans le monde en 2005 : coûts et avantages de la migration internationale.

Organisation Internationale pour les Migrations (2006) : Migrations internationale et développement Perspectives et expériences.

Domingues Dos Santos M. et F. Postel-Vinay (2003), "Migration as a source of growth: the perspective of a developing country", *Journal of Population Economy*. 16(1), pp.161-75.

Fall Abdou Salam (2003): Enjeux et défis de la migration internationale de travail ouest-africaine, cahiers de migrations internationales, 62 F. BIT, Genève